

Le budget 2025 de la Ville de Rennes s'élève à 460 millions d'euros

Les élus municipaux ont voté le budget primitif 2025 de la Ville de Rennes, qui s'élève à 460 millions d'euros. Dans un contexte budgétaire incertain, la Ville a décidé de constituer un fonds de réserve de 4,1 millions d'euros. Pour dégager cette marge de manœuvre, l'ensemble des dépenses de la collectivité ont fait l'objet d'un examen attentif, avec le souci de limiter l'impact sur le service aux usagers, de maintenir un haut niveau d'investissement et ses ambitions en faveur d'une transition écologique juste.

Le budget consolidé de la Ville de Rennes pour 2025 s'élève à **460 millions d'euros**, dont **339 millions d'euros pour les dépenses de fonctionnement** et **121 millions d'euros pour ses dépenses d'investissement** (pour rappel : le budget consolidé de la Ville de Rennes est composé du budget principal, des cinq budgets annexes des Zones d'aménagement concerté (Zac) et du budget annexe relatif à la production d'énergie photovoltaïque). Le budget consolidé atteignait 463 millions d'euros en 2024. La baisse de 3 millions d'euros en 2025 s'explique par la diminution des budgets annexes des Zones d'aménagement concerté du fait de leur avancement opérationnel.

Le budget principal (le budget de la Ville de Rennes sans les budgets annexes) s'établit à **452 millions d'euros**, dont **331 millions d'euros en fonctionnement** (+2 millions d'euros par rapport à 2024) et **121 millions d'euros en investissement** (+3 millions d'euros par rapport à 2024).

Dans un contexte budgétaire difficile, des services publics préservés et des investissements en hausse

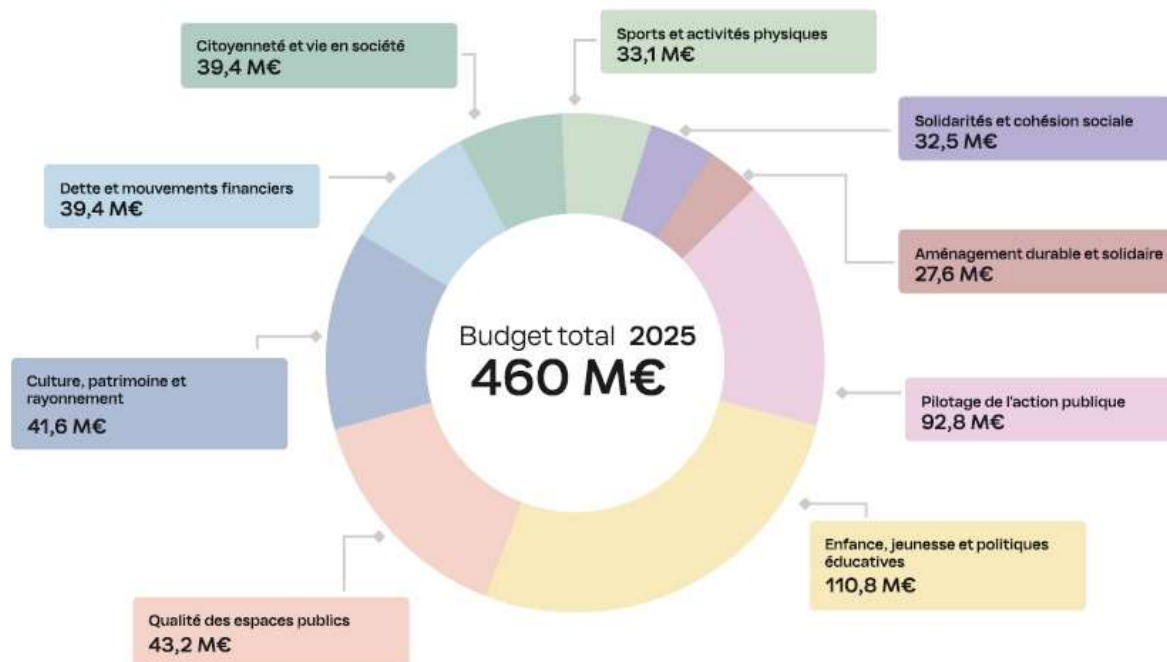
Le budget de la Ville de Rennes a été préparé dans un contexte inédit d'incertitude puisque le projet de loi de finances présenté fin octobre par le Gouvernement Barnier n'avait pas pu être adopté. Si le Gouvernement Bayrou a ensuite décidé de mettre à contribution les collectivités pour juguler le dérapage des finances de l'État à hauteur de 2,2 milliards d'euros, c'est la hausse des taux de cotisation employeurs, +3 points pour la contribution retraite (CNRACL), qui pèse lourdement sur les finances de la Ville. L'impact budgétaire s'élève à plus de 3 millions d'euros pour la seule année 2025.

Dans ce contexte incertain, dans un souci de responsabilité et pour sécuriser la trajectoire financière de la Ville, les élus ont décidé d'**intégrer dans son budget un fonds de réserve de 4,1 millions d'euros**. Pour dégager cette marge de manœuvre, l'ensemble des dépenses de la collectivité ont fait l'objet d'un examen attentif, avec le souci de limiter l'impact sur le service aux usagers et de préserver la capacité de la Ville à investir.

Le BP 2025 permet de maintenir un **haut niveau d'investissement** et de **conserver des politiques publiques ambitieuses** en faveur de l'éducation, de la petite enfance, de la culture, du sport, de la santé... Le soutien aux acteurs qui contribuent à la vitalité de Rennes est préservé : les partenaires

associatifs bien sûr mais aussi toutes les entreprises qui bénéficient des dépenses et des infrastructures publiques.

LA RÉPARTITION DU BUDGET CONSOLIDÉ 2025



Dépenses de fonctionnement : prudence et des services publics préservés

Les dépenses de fonctionnement répondent aux enjeux de **qualité du service public** et de **cohésion sociale**. Malgré un contexte budgétaire difficile, la Ville maintient le cap pour financer les politiques publiques structurantes du mandat : agir en faveur de la transition écologique, œuvrer pour une ville solidaire et lutter contre les discriminations, fabriquer la ville à hauteur d'enfant, favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et au sport, promouvoir une ville apaisée et améliorer le cadre de vie...

Quelques illustrations :

- Afin de répondre aux besoins liés à la hausse des effectifs scolaires, trois nouveaux centres de loisirs vont ouvrir à Toni-Morrison (Maurepas), Quineleu (Sud Gare) et Miriam-Makeba (Baud-Chardonnet)
- Le projet de réussite éducative est confirmé : quatre quartiers bénéficient de ce label, témoignant de l'engagement de la Ville en faveur de l'égalité des chances et de la réussite éducative (Le Blosne, Villejean, Maurepas et Bréquigny)
- La Ville réaffirme son soutien au monde associatif et aux acteurs qui gèrent les équipements de quartier (via le versement de subventions mais aussi la prise en charge des frais des fluides)
- Le Musée des Beaux-Arts – Maurepas est doté d'un budget de fonctionnement de 69 000 €
- Dans un contexte d'évolution des modes de vie et de consommation, la municipalité renouvelle ses dispositifs d'animation en centre-ville pour préserver et renforcer sa fonction commerciale
- 4 postes dédiés à la propreté sont créés pour intervenir sur les points d'apport volontaire, renforçant ainsi une équipe déjà forte de 120 agents.

Denrées alimentaires et assurances : des charges qui augmentent

- L'augmentation du prix des **denrées alimentaires**, qui s'accompagne de la hausse du nombre de repas servis dans les cantines scolaires (+5%) et de la poursuite de la politique d'approvisionnement en denrées durables et bio, avec l'objectif d'atteindre une proportion de 47% en 2025, impactent le budget de la Ville de +8% par rapport au BP 2024, soit 481 000 €.
- Le coût des **assurances** progresse de 623 000 €, dans un contexte de difficulté à obtenir des offres de couverture des risques.

5 millions d'euros d'économies

Près de **5 millions d'euros d'économies** ont été faites sur les dépenses de fonctionnement, permettant de juguler leur progression à +0.4% seulement, bien en deçà de l'inflation, et de maintenir l'épargne brute de la Ville au niveau anticipé lors du débat des orientations budgétaires (l'épargne brute, au stade du BP, s'établit ainsi à 24 millions d'euros en 2025 contre moins de 20 millions d'euros en 2024). Ces économies permettent également de prévoir une réserve de 4,1 millions d'euros afin d'absorber les impacts encore très incertains des mesures de la loi de finances.

Cet effort est réparti sur les principaux chapitres budgétaires avec notamment : des réductions de crédits en communication ; une réduction des frais de déplacements ; une forte maîtrise des moyens généraux (fournitures, matériel, prestations de services, maintenance etc.) ; la maîtrise des dépenses de personnel ; le report d'études et d'évaluations de politiques publiques ; la reconfiguration de plusieurs événements qui se tiendront sur un périmètre ajusté : Cet été à Rennes, Transat en Ville, petits événementiels sportifs...

Des recettes quasi stables

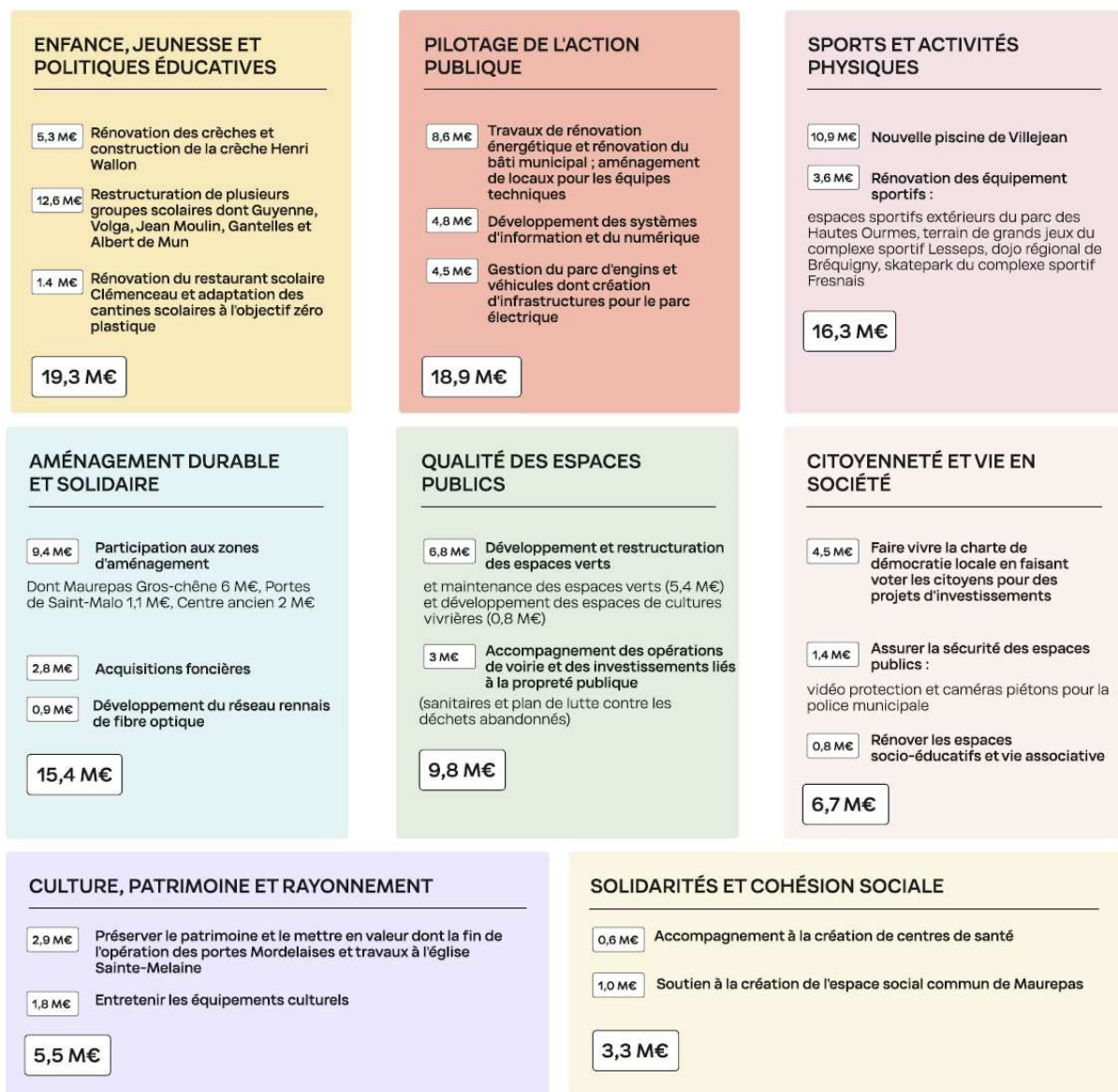
Les recettes de fonctionnement évoluent d'environ 2%.

Les taux d'imposition (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties et taxe d'habitation) et le taux de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 2025 **seront maintenus à leur niveau de 2024**. L'effet "base" (revalorisation forfaitaire des bases des valeurs locatives et croissance physique des bases) sur les trois taxes engendrera mécaniquement une progression des recettes proche de 3%. Globalement, les recettes de fiscalité (directes et indirectes) afficheront cependant une baisse de -0,3 million d'euros par rapport au BP 2024 du fait de la baisse importante des recettes de droits de mutation (DMTO) en 2024. Cette recette fiscale est inscrite à hauteur de 12 millions d'euros au BP 2025 contre 15 millions d'euros inscrits au BP 2024.

Un haut niveau d'investissement, pour la transition écologique

Dans un contexte tendu, la Ville de Rennes consacre **121 millions d'euros à ses dépenses d'investissement**, dont plus de 95 millions d'euros pour les seules dépenses d'équipement, en **progression de près de 4 millions d'euros** par rapport à 2024. Les investissements tiennent compte des grandes orientations municipales en matière de transition écologique, d'accès à la culture et au sport, de renouvellement urbain, de rénovation et d'extension du patrimoine scolaire de maintenance / rénovation pour améliorer la performance énergétique des bâtiments publics.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2025



Enfance, jeunesse et politiques éducatives : premier poste d'investissement de la Ville

Avec plus de 19 millions d'euros d'investissement, **l'enfance, la jeunesse et les politiques éducatives constituent le premier poste d'investissement de la Ville.**

En 2025, ces investissements concernent :

- Pour le temps scolaire : presque 13 millions d'euros sont consacrés à la poursuite des travaux des groupes scolaires Guyenne (3,5 M€), Volga (0,8 M€) et Jean-Moulin (0,5 M€), Les Gantelles (1,2 M€), Albert-De-Mun (1 M€). Par ailleurs, plus d'1 million d'euros sont alloués à l'entretien du patrimoine scolaire. Enfin, 500 000 € sont dédiés, comme en 2024, à la transformation des cours d'école pour les adapter aux enjeux climatiques et aux nouveaux usages.
- Pour le temps extrascolaire et périscolaire : le BP prévoit 1,4 millions d'euros d'investissements, principalement pour la restructuration et l'extension du restaurant du groupe scolaire Clémenceau et les travaux au sein du centre de loisirs de La Prévalaye.
- Pour la Petite enfance : plus de 5 millions d'euros sont dédiés à la construction de nouveaux locaux pour les crèches Henri-Wallon (3 M€), Poupenn (1 M€) et à l'ouverture de la nouvelle

crèche de Bois-Perrin (300 000 €). En parallèle, 600 000 € seront consacrés aux travaux de rénovation de la crèche Papu.

Les autres grands projets d'investissement

- Nouvelle piscine de Villejean : près de 11 millions d'euros pour la seule année 2025
- Rénovation des équipements sportifs : espaces sportifs extérieurs du parc des Hautes-Ourmes, terrain de grands jeux du complexe sportif Lesseps, dojo régional de Bréquigny, skatepark du complexe sportif Charles-Géniaux : près de 4 millions d'euros ;
- Aménagement durable et solidaire : 9 millions d'euros pour les zones d'aménagement concerté, dont Maurepas Gros-chêne (6 M€), Les Portes de Saint-Malo (1 M€), l'opération Rennes Centre Ancien III (2 M€) ;
- Qualité des espaces publics : près de 10 millions d'euros pour le développement et la restructuration des espaces verts (5 M€), la propreté publique - sanitaires et plan de lutte contre les déchets abandonnés (3 M€) et le développement des espaces de cultures vivrières (1 M€) ;
- La mise en œuvre des projets votés par les citoyens (4,5 M€)
- La sécurité des espaces publics : vidéo protection et caméras piétons pour la police municipale (1,5 M€) ;
- La valorisation du patrimoine pour près de 3 millions d'euros : fin de l'opération des portes Mordelaises, travaux à l'église Sainte-Melaine... et l'entretien des équipements culturels (près de 2 millions d'euros) ;
- ...

Bon à savoir : le budget municipal en dataviz

<https://metropole.rennes.fr/le-budget-rennais>

Rennes : quelques repères chiffrés

- 226 654 habitants
- 19 678 élèves en maternelle et primaire, dont 14 854 dans les 85 écoles publiques de la Ville
- 14 000 repas préparés chaque jour par la cuisine centrale de la Ville de Rennes
- Plus de 7 000 associations actives
- 228 équipements sportifs (bâti et extérieurs)
- 500 espaces sportifs de proximité
- 11 équipements culturels en régie (dont 3 métropolitains)
- 6 espaces sociaux communs pour l'accueil des usagers dans les quartiers
- 17 crèches municipales